



**PRÉFET  
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**RECUEIL  
DES  
ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ  
ET DE LA LÉGALITÉ**

**N° Spécial**

**29 Mars 2021**

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**  
**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° Spécial DCL du 29 Mars 2021**

**SOMMAIRE**

<b>Arrêté</b>	<b>Date</b>	<b>DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE</b>	<b>Page</b>
DCL/BRGE/ N° 2021-71	15.03.2021	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de Clichy-la-Garenne.	3
ANNEXE		Annexe à l'arrêté DCL/BRGE n° 2021-71 du 15 mars 2021.	5



**PRÉFET  
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté  
et de la légalité**

**Arrêté DCL/BRGE n° 2021-71 du 15 mars 2021  
instituant les bureaux de vote dans la commune de Clichy-la-Garenne**

**Le Préfet des Hauts-de-Seine  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

**Vu** le code électoral, notamment les articles L. 17 et R. 40

**Vu** la loi organique n° 2016-1046 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

**Vu** la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

**Vu** le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

**Vu** le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

**Vu** l'arrêté préfectoral DCL/BRGE n° 2018-143 du 8 août 2018 instituant les bureaux de vote dans la commune de Clichy-la-Garenne,

**Vu** la demande du maire de Clichy-la-Garenne en date du 12 mars 2021,

**Sur** la proposition du secrétaire général de la Préfecture,

#### **ARRETE**

**ARTICLE 1** : les électeurs de la commune de Clichy-la-Garenne sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

**ARTICLE 2** : les Français établis hors de France, les militaires, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avèrera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

/...

**ARTICLE 3 :** le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :


Elections	Bureau centralisateur
Présidentielles, européennes, législatives (5 <sup>ème</sup> circonscription), régionales, départementales (canton n° 9 : Clichy), municipales et référendums	Bureau n° 1 Mairie 80 boulevard Jean Jaurès

**ARTICLE 4 :** le présent arrêté entre en vigueur à compter de sa publication.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

**ARTICLE 5 :** le secrétaire général de la préfecture et le maire de la commune de Clichy-la-Garenne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 15 mars 2021

Pour le Préfet des Hauts-de-Seine  
Le Préfet et par délégation,  
La Sous-Préfète  
Secrétaire générale adjointe  
  
Virginie GUERIN-ROBINET

# CLICHY-LA-GARENNE – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2021-71 du 15 mars 2021

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	MAIRIE DE CLICHY	80 boulevard Jean Jaurès	N° 9 - Clichy
2	GYMNASE HENRI BARBUSSE	111 rue Henri Barbusse	N° 9 - Clichy
3	ECOLE JULES FERRY MIXTE A	7 rue Dagobert	N° 9 - Clichy
4	ECOLE MATERNELLE MENDES FRANCE	53 rue Gaston Paymal	N° 9 - Clichy
5	ECOLE JULES FERRY MIXTE B	2 bis rue Dagobert	N° 9 - Clichy
6	ECOLE MATERNELLE MENDES FRANCE	53 rue Gaston Paymal	N° 9 - Clichy
7	ECOLE LEOPOLD SEDAR SENGHOR	17 rue Palloy	N° 9 - Clichy
8	ESPACE HENRY MILLER	3 rue du Docteur Calmette	N° 9 - Clichy
9	ECOLE VICTOR HUGO MIXTE B	6 rue Foucault	N° 9 - Clichy
10	ECOLE VICTOR HUGO MIXTE A	2 rue Foucault	N° 9 - Clichy
11	ECOLE MATERNELLE VICTOR HUGO	9 rue Foucault	N° 9 - Clichy
12	FOYER GASTON ROCHE	8 rue Pierre Curie	N° 9 - Clichy
13	ECOLE VICTOR HUGO MIXTE A	2 rue Foucault	N° 9 - Clichy
14	ECOLE MATERNELLE CONDORCET	18-20, rue de Belfort	N° 9 - Clichy
15	MAISON DES ASSOCIATIONS	80 boulevard du Général Leclerc	N° 9 - Clichy
16	ECOLE MATERNELLE JEAN JAURES	5 rue René Vézien	N° 9 - Clichy
17	ECOLE JEAN JAURES	14 rue Alexandre Antonini	N° 9 - Clichy

**CLICHY-LA-GARENNE – LISTE DES BUREAUX DE VOTE**

<b>Numéro</b>	<b>Désignation</b>	<b>Adresse</b>	<b>Canton</b>
18	ECOLE JEAN JAURES	14 rue Alexandre Antonini	N° 9 - Clichy
19	PAVILLON VENDOME	7 rue du Landy	N° 9 - Clichy
20	ECOLE JULES FERRY MIXTE A	7 rue Dagobert	N° 9 - Clichy
21	ECOLE PRIMAIRE ARAGON	9 rue Willy Brandt	N° 9 - Clichy
22	ECOLE PRIMAIRE ARAGON	9 rue Willy Brandt	N° 9 - Clichy
23	CENTRE DE LOISIRS LES PETITS ACROBATES	3 rue Georges Seurat	N° 9 - Clichy
24	ECOLE MATERNELLE ANNIE FRATELLINI	29 avenue Claude Debussy	N° 9 - Clichy
25	ECOLE MATERNELLE ANNIE FRATELLINI	29 avenue Claude Debussy	N° 9 - Clichy
26	ECOLE PASTEUR MIXTE A	4 rue Ferdinand Buisson	N° 9 - Clichy
27	ECOLE PASTEUR MIXTE B	2 rue Ferdinand Buisson	N° 9 - Clichy
28	ECOLE MATERNELLE PREVERT	20-22 rue des Cailloux	N° 9 - Clichy
29	ECOLE MATERNELLE PREVERT	20-22 rue des Cailloux	N° 9 - Clichy
30	MAIRIE DE CLICHY	80 boulevard Jean Jaurès	N° 9 - Clichy
31	ECOLE ELEMENTAIRE GUSTAVE EIFFEL	6 rue Gustave Eiffel	N° 9 - Clichy
32	ECOLE MATERNELLE PASTEUR	6 rue Ferdinand Buisson	N° 9 - Clichy
33	ECOLE MATERNELLE FOURNIER	11 rue Fournier	N° 9 - Clichy

<b>BUREAU DE VOTE N° 1</b>			
<b>Lieu de vote : MAIRIE DE CLICHY</b>			
<b>80 boulevard Jean Jaurès</b>			
Nom de la rue	N° dans la rue		
Boulevard Jean Jaurès	Côté impair du n° 83 au n° 109	N° 80	Côté pair du n° 92 au n° 114
Passage Paillé	Totalité		
Place Danièle Casanova	Totalité		
Place du Marché	Côté impair du n° 1 au n° 7	Côté pair du n° 2 au n° 98	
Place Saint Vincent de Paul	Côté impair du n° 1 à la fin		
Rue Charles et René Auffray	Côté impair du n° 1 au n° 13		
Rue d'Estienne d'Orves	Côté pair du n° 2 au n° 10		
Rue Dagobert	Côté impair du n° 21 au n° 23		
Rue de l'Ancienne Mairie	Côté impair du n° 13 au n° 17	Côté pair du n° 2 au n° 16	
Rue de l'Avenir	Côté pair du n° 40 au n° 98		
Rue de Neuilly	Côté impair du n° 69 à la fin	Côté pair du n° 64 au n° 74	
Rue de Paris	Côté pair du n° 90 au n° 104		
Rue du Guichet	Du n° 1 au n° 18		
Rue du Landy	Côté pair du n° 4 au n° 8		
Rue Marcelin Berthelot	Côté impair du n° 1 au n° 99		
Rue Martre	Côté impair du n° 91 au n° 109		
Rue Médéric	Côté pair du n° 2 au n° 18		
<b>BUREAU DE VOTE N° 2</b>			
<b>Lieu de vote : GYMNASSE HENRI BARBUSSE</b>			
<b>111 rue Henri Barbusse</b>			
Nom de la rue	N° dans la rue		
Allée Léon Gambetta	Côté pair du n° 2 au n° 48	Côté impair du n° 25 au n° 39	
Boulevard du Général Leclerc	N° 61		
Rue d'Alsace	Côté impair du n° 21 au n° 33	Côté pair du n° 38 au n° 42	
Rue Gaston Paymal	Côté impair du n° 1 au n° 7	Côté pair du n° 2 au n° 6	
Rue Henri Barbusse	Côté impair du n° 103 au n° 139	Côté pair du n° 68 au n° 94	
Rue Martre	Côté pair du n° 54 au n° 56	Côté pair du n° 60 au n° 70	
Rue Morice	Côté impair du n° 1 au n° 27		
<b>BUREAU DE VOTE N° 3</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE JULES FERRY MIXTE A</b>			
<b>7 rue Dagobert</b>			
Nom de la rue	N° dans la rue		
Boulevard Jean Jaurès	Côté impair du n° 67 au n° 81	Côté pair du n° 64 au n° 78	Côté pair du n° 82 au n° 90
Rue Charles et René Auffray	Côté pair du n° 2 au n° 32		
Rue Dagobert	Côté impair du n° 1 au n° 19	Côté pair du n° 2 au n° 8	
Rue de Paris	Côté pair du n° 72 au n° 88		
Rue Marcelin Berthelot	Côté pair du n° 2 au n° 98		
Rue Martre	Côté impair du n° 55 au n° 63		
Rue Victor Méric	Côté impair du n° 1 au n° 21	Côté pair du n° 2 au n° 10	
Rue Villeneuve	Côté impair du n° 1 au n° 7		
<b>BUREAU DE VOTE N° 4</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE MENDES FRANCE - 53 rue Gaston Paymal</b>			
Nom de la rue	N° dans la rue		
Allée Léon Gambetta	Côté impair du n° 1 au n° 23		
Rue Charles et René Auffray	Côté impair du n° 15 au n° 21		
Rue Dagobert	Côté pair du n° 10 au n° 16		
Rue Gaston Paymal	Côté impair du n° 9 au n° 35		
Rue Martre	Côté impair du n° 65 au n° 71	Côté pair du n° 72 au n° 90	
Rue Palloy	Côté impair du n° 1 au n° 11	Côté pair du n° 2 au n° 32	
Rue Villeneuve	Côté pair du n° 2 au n° 26		
<b>BUREAU DE VOTE N° 5</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE JULES FERRY MIXTE B - 2 bis rue Dagobert</b>			
Nom de la rue	N° dans la rue		
Boulevard Jean Jaurès	Côté impair du n° 41 au n° 65	Côté pair du n° 22 au n° 62	
Place des Martyrs de l'occupation Allemande	Côté impair du n° 1 au n° 19	Côté pair du n° 2 au n° 22	
Rue de Paris	Côté pair du n° 44 au n° 70		
Rue du Docteur Calmette	Côté impair du n° 1 au n° 99	Côté pair du n° 2 au n° 24	
Rue du Docteur Emile Roux	Côté impair du n° 5 au n° 99		
Rue Henri Barbusse	Côté impair du n° 71 au n° 101	Côté pair du n° 36 au n° 66	
Rue Martre	Côté impair du n° 15 au n° 41		
Rue Victor Méric	Côté pair du n° 12 au n° 34		

## CLICHY-LA-GARENNE – Composition des bureaux de vote

<b>BUREAU DE VOTE N°6</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE MENDES FRANCE</b>			
<b>53 rue Gaston Paymal</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Passage Reflut		Côté impair du n° 1 au n° 99	
Rue Albert Dhalenne		Du n° 1 au n° 99	
Rue Alfred Couillard		Côté impair du n° 1 au n° 99	
Rue Charles Paradinas		Côté impair du n° 1 au n° 7	Côté impair du n° 13 au n° 21
Rue Dagobert		Côté pair du n° 18 au n° 36	
Rue du Landy		Côté pair du n° 10 au n° 34	
Rue Gaston Paymal		Côté impair du n° 37 au n° 51	Côté pair du n° 34 au n° 50
Rue Martre		Côté impair du n° 73 au n° 89	Côté pair du n° 92 au n° 102
Rue Villeneuve		Côté impair du n° 9 au n° 37	
<b>BUREAU DE VOTE N°7</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE LEOPOLD SEDAR SENGHOR</b>			
<b>17 rue Palloy</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Allées Léon Gambetta		Côté impair du n° 41 au n° 47	
Boulevard du Général Leclerc		Côté impair du n° 63 au n° 75	
Rue d'Alsace		Côté impair du n° 35 au n° 65	Côté pair du n° 44 au n° 76
Rue du Père Talvas		Du n° 1 au n° 99	
Rue Gaston Paymal		Côté pair du n° 8 au n° 32	
Rue Georges Courteline		Côté impair du n° 1 au n° 5	Côté pair n° 2
Rue Palloy		Côté impair du n° 13 au n° 43	Côté pair du n° 34 au n° 54
Rue Villeneuve		Côté pair du n° 28 au n° 46	
<b>BUREAU DE VOTE N°8</b>			
<b>Lieu de vote : ESPACE HENRY MILLER</b>			
<b>3 rue du Docteur Calmette</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Boulevard Jean Jaurès		Côté impair du n° 1 au n° 39	Côté pair du n° 2 au n° 20
Boulevard Victor Hugo		Côté impair du n° 5 au n° 23	Côté impair du n° 27 au n° 47
Rue Bonnet		Du n° 1 au n° 99	
Rue de Paris		Côté pair du n° 2 au n° 42	
Rue du Docteur Emile Roux		Côté impair du n° 1 au n° 3	Côté pair du n° 2 au n° 98
Rue du Huit Mai 1945		Du n° 1 au n° 99	
Rue Klock		Côté pair du n° 2 au n° 8	
Rue Martre		Côté impair du n° 1 au n° 13	Côté pair du n° 2 au n° 24
<b>BUREAU DE VOTE N°9</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE VICTOR HUGO MIXTE B</b>			
<b>6 rue Foucault</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Impasse Barbier		Du n° 1 au n° 99	
Rue Foucault		Côté impair du n° 1 au n° 17	
Rue Klock		Côté impair du n° 1 au n° 31	
Rue Martre		Côté pair du n° 26 au n° 52	
Rue Morice		Côté pair du n° 2 au n° 30	
<b>BUREAU DE VOTE N°10</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE VICTOR HUGO MIXTE A</b>			
<b>2 rue Foucault</b>			
<b>Nom de la rue</b>		<b>N° dans la rue</b>	
Boulevard du Général Leclerc		Côté impair du n° 49 au n° 55	
Boulevard Victor Hugo		Côté impair du n° 49 au n° 81	
Rue Curton		du n° 1 au n° 99	
Rue d'Alsace		Côté impair du n° 9 au n° 19	Côté pair du n° 18 au n° 28
Rue Foucault		Côté pair du n° 2 au n° 98	
Rue Fouquet		Côté impair du n° 1 au n° 19	Côté pair du n° 2 au n° 16
Rue Henri Poincaré		Côté impair du n° 1 au n° 11	Côté pair du n° 2 au n° 14
Rue Klock		N° 33	Côté pair du n° 10 au n° 34
Rue Martissot		Côté impair du n° 1 au n° 3	
Rue Morice		Côté pair du n° 32 à la fin	
Rue Pierre Curie		Côté impair du n° 1 au n° 11	
Rue Poyer		Côté impair du n° 1 au n° 15	Côté pair du n° 10 au n° 16
Rue Trouillet		Du n° 1 au n° 20	



## CLICHY-LA-GARENNE – Composition des bureaux de vote

<b>BUREAU DE VOTE N°11</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE VICTOR HUGO</b>			
<b>9 rue Foucault</b>			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Boulevard du Général Leclerc		Côté impair du n° 5 au n° 27	
Boulevard Victor Hugo		Côté impair du n° 83 au n° 85	Côté pair du n° 12 au n° 78
Impasse de la Briqueterie		Du n° 1 au n° 99	
Passage Abel Varet		Du n° 1 au n° 21	
Passage Nivert		Du n° 1 au n° 99	
Rue Auboin		Côté impair du n° 15 au n° 23	
Rue d'Alsace		Côté impair du n° 1 au n° 7	
Rue du dix neuf Mars 1962		Du n° 1 au n° 99	
Rue Fanny		Côté impair du n° 13 au n° 19	Côté pair du n° 2 au n° 20
Rue Martissot		Côté pair du n° 2 au n° 6	
Rue Poyer		Côté pair du n° 2 au n° 8	
Rue Rouget de Lisle		Du n° 1 au n° 99	
Rue Simonneau		Côté impair du n° 1 au n° 21	Côté pair du n° 2 au n° 18
Villa Isidore Ponce		Du n° 1 au n° 99	
<b>BUREAU DE VOTE N°12</b>			
<b>Lieu de vote : FOYER GASTON ROCHE</b>			
<b>8 rue Pierre Curie</b>			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Allée Marie Bréchet		Côté impair du n° 1 au n° 9	Côté pair du n° 2 au n° 98
Boulevard du Général Leclerc		Côté impair du n° 29 au n° 47	Côté pair du n° 6 au n° 24
Boulevard Victor Hugo		Côté impair du n° 87 au n° 95	Côté pair du n° 84 au n° 136
Rue d'Alsace		Côté pair du n° 2 au n° 16	
Rue Klock		Côté impair du n° 35 au n° 45	Côté pair du n° 36 au n° 42
Rue Martissot		Côté impair du n° 5 au n° 9	Côté pair du n° 8 au n° 14
Rue Morel		Côté impair du n° 13 au n° 51	Côté pair du n° 2 au n° 98
Rue Morillon		Côté impair du n° 1 au n° 5	Côté pair du n° 2 au n° 8
Rue Pierre Curie		Côté pair du n° 2 au n° 10	
Rue Touzet		N° 1	Côté impair du n° 23 à la fin
		N° 2	Côté pair du n° 20 à la fin
<b>BUREAU DE VOTE N°13</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE VICTOR HUGO MIXTE A</b>			
<b>2 rue Foucault</b>			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Boulevard du Général Leclerc		Côté impair du n° 57 au n° 59	Côté pair du n° 26 au n° 56
Boulevard Victor Hugo		Côté impair du n° 97 au n° 115	
Rue Achille Adam		Du n° 1 au n° 9	
Rue d'Alsace		Côté pair du n° 30 au n° 36	
Rue de Belfort		Côté impair du n° 1 au n° 11	
Rue Georges Soret		Du n° 1 au n° 99	
Rue Henri Barbusse		Côté pair du n° 96 au n° 100	
Rue Henri Poincaré		Côté impair du n° 13 au n° 19	Côté pair du n° 16 au n° 20
Rue Klock		Côté impair du n° 47 au n° 49	Côté pair du n° 44 au n° 58
Rue Madame de Sanzillon		Côté pair du n° 2 au n° 6	
Rue Madame de Staël		Côté impair du n° 19 au n° 21	N° 25
Rue Martissot		Côté impair du n° 11 au n° 15	Côté impair du n° 19 au n° 23
		Côté pair du n° 16 au n° 26	
Rue Morice		Côté impair du n° 29 au n° 37	
Rue Pierre Curie		Du n° 12 au n° 19	
Rue Souchal		Du n° 1 au n° 99	
<b>BUREAU DE VOTE N°14</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE CONDORCET</b>			
<b>18-20 rue de Belfort</b>			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Boulevard Victor Hugo		Côté impair du n° 117 au n° 139	
Rue de Belfort		Côté impair du n° 13 au n° 99	Côté pair du n° 2 au n° 30
Rue Henri Poincaré		Du n° 21 au n° 27	
Rue Klock		Côté impair du n° 51 au n° 53	
Rue Madame de Sanzillon		Côté pair du n° 8 au n° 40	
Rue Madame de Staël		Côté pair du n° 16 au n° 26	
Rue Pierre Curie		Côté impair du n° 21 au n° 29	Côté pair du n° 20 au n° 98

## CLICHY-LA-GARENNE – Composition des bureaux de vote

<b>BUREAU DE VOTE N°15</b>		
<b>Lieu de vote : MAISON DES ASSOCIATIONS</b>		
<b>80 boulevard du Général Leclerc</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Boulevard du Général Leclerc	Côté pair du n° 58 au n° 78	
Impasse Dumur	Du n° 1 au n° 99	
Parc Roger Salengro	Du n° 1 au n° 99	
Place de la République François Mitterrand	Du n° 1 au n° 10	
Rue du Général Roguet	Côté pair du n° 2 au n° 24	
Rue Georges Boisseau	Côté impair du n° 15 au n° 53	
Rue Madame de Sanzillon	Côté impair du n° 1 au n° 37	
Rue Villeneuve	Côté pair du n° 48 au n° 54	
<b>BUREAU DE VOTE N°16</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE JEAN JAURES</b>		
<b>5 rue René Vézuel</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Boulevard du Général Leclerc	Côté impair du n° 81 au n° 95	
Passage Reffut	Côté pair du n° 2 au n° 98	
Rue Alexandre Antonini	Côté impair du n° 1 au n° 9	Côté pair du n° 2 au n° 14
Rue Alfred Couillard	Côté pair du n° 2 au n° 98	
Rue d'Alsace	Côté impair du n° 67 au n° 87	Côté pair du n° 82 au n° 90
Rue des Bateliers	Côté pair du n° 2 au n° 16	
Rue du Landy	Côté impair du n° 21 au n° 53	Côté pair du n° 36 au n° 56
Rue René Vézuel	Du n° 1 au n° 7	
Rue Villeneuve	Côté impair du n° 39 au n° 45	
<b>BUREAU DE VOTE N°17</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE JEAN JAURES</b>		
<b>14 rue Alexandre Antonini</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Rue Alexandre Antonini	Côté impair du n° 11 au n° 17	Côté pair du n° 16 au n° 26
Rue d'Estienne d'Orves	Côté impair du n° 9 bis au n° 21	
Rue de Stepney	Côté pair du n° 2 au n° 4	
Rue des Bateliers	Côté impair du n° 21 au n° 29	Côté pair du n° 18 au n° 22
Rue du Onze Novembre 1918	Du n° 1 au n° 17	
Rue Gabriel Péri	Côté impair du n° 13 au n° 17	Côté pair du n° 14 au n° 30
Rue Léon Blum	Côté impair du n° 19 au 25 quater	Côté pair du n° 10 au n° 14
Rue Marc Sangnier	Côté impair du n° 1 au n° 7	
Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny	Côté pair du n° 12 au n° 20	
Rue Martre	Côté pair du n° 122 au n° 138	
<b>BUREAU DE VOTE N°18</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE JEAN JAURES</b>		
<b>14 rue Alexandre Antonini</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Boulevard Jean Jaurès	Côté pair du n° 140 à la fin	
Place des Docteurs Bonamy	Côté impair du n° 1 au n° 5	
Quai de Clichy	Côté pair du n° 76 au n° 102	
Rue de Stepney	Côté impair du n° 1 au n° 7	Côté pair du n° 6 au n° 8
Rue Léon Blum	Côté impair du n° 9 au n° 15	
Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny	Du n° 1 au n° 9	
Rue Martre	Côté pair du n° 140 au n° 144	
<b>BUREAU DE VOTE N°19</b>		
<b>Lieu de vote : PAVILLON VENDOME</b>		
<b>7 rue du Landy</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Boulevard Jean Jaurès	Côté pair du n° 116 au n° 138	
Rue d'Estienne d'Orves	Côté impair du n° 1 au n° 9	Côté pair du n° 12 au n° 22
Rue des Bateliers	Côté impair du n° 1 au n° 19	
Rue du Landy	Côté impair du n° 1 au n° 19	
Rue Gabriel Péri	Du n° 1 au n° 11	
Rue Léon Blum	Côté pair du n° 2 au n° 8	
Rue Martre	Côté impair du n° 111 au n° 131	Côté pair du n° 104 au n° 120
Villa Jean Jaurès	Du n° 1 au n° 99	

CLICHY-LA-GARENNE – Composition des bureaux de vote

<b>BUREAU DE VOTE N°20</b>				
<b>Lieu de vote : ECOLE JULES FERRY MIXTE A</b>				
<b>7 rue Dagobert</b>				
Nom de la rue		N° dans la rue		
Boulevard Jean Jaurès		Côté impair du n° 111 à la fin		
Quai de Clichy		Côté pair du n° 50 au n° 74		
Rue de l'Avenir		Côté impair du n° 43 au n° 49		
Rue du Chemin Vert		Côté impair du n° 1 au n° 5	Côté pair du n° 2 au n° 98	
Rue du Port		Côté impair du n° 5 au n° 11	Côté pair du n° 8 au n° 12	
Rue Leroy		Côté impair du n° 1 au n° 7	Côté pair du n° 2 au n° 14	
Rue Médéric		Côté pair du n° 20 au n° 52		
Rue Pierre Bérégovoy		Côté impair du n° 41 au n° 51	Côté pair du n° 58 au n° 62	
<b>BUREAU DE VOTE N°21</b>				
<b>Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE ARAGON</b>				
<b>9 rue Willy Brandt</b>				
Nom de la rue		N° dans la rue		
Allée Jean Prouvé		Côté pair du n° 2 au n° 98		
Boulevard Victor Hugo		Côté impair du n° 141 au n° 171	Côté pair du n° 140 au n° 144	
Rue Georges Boisseau		Côté impair du n° 1 au n° 13	Côté pair du n° 2 au n° 20	
Rue Madame de Sanzillon		Côté impair du n° 39 au n° 99	Côté pair du n° 42 au n° 72	
Rue Mozart		Côté impair du n° 1 au n° 11	Côté pair du n° 2 au n° 30	
Rue Olof Palme		Côté pair du n° 2 au n° 6		
Rue Pierre Dreyfus		Du n° 1 au n° 99		
Rue Yitzhak Rabin		Du n° 1 au n° 99		
<b>BUREAU DE VOTE N°22</b>				
<b>Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE ARAGON</b>				
<b>9 rue Willy Brandt</b>				
Nom de la rue		N° dans la rue		
Allée Jean Prouvé		Côté impair du n° 1 au n° 99		
Allée Van Gogh		Du n° 1 au n° 99		
Rue André Citroën		N° 7	Côté pair du n° 8 au n° 10	
Rue des Trois Pavillons		Côté pair du n° 2 au n° 98		
Rue du Général Roguet		Côté pair du n° 26 au n° 112		
Rue Georges Boisseau		Côté impair du n° 55 au n° 67	Côté pair du n° 22 au n° 98	
Rue Mozart		Côté impair du n° 13 au n° 35	Côté pair du n° 34 au n° 98	
Rue Olof Palme		N° 5	N° 10	
Rue Villeneuve		Côté impair du n° 63 au n° 87	Côté pair du n° 56 au n° 68	Côté pair du n° 74 au n° 76
Rue Willy Brandt		Côté impair du n° 1 au n° 9		N° 82
Villa Simone Bigot		Côté pair du n° 2 au n° 98		
Villa Simone Bigot		Du n° 1 au n° 99		
<b>BUREAU DE VOTE N°23</b>				
<b>Lieu de vote : CENTRE DE LOISIRS LES PETITS ACROBATES</b>				
<b>3 rue Georges Seurat</b>				
Nom de la rue		N° dans la rue		
Avenue Claude Debussy		Côté pair du n° 2 au n° 14		
Boulevard du Général Leclerc		Côté impair du n° 77 au n° 79	Côté impair du n° 97 au n° 115	Côté pair du n° 80 au n° 98
Place Jules Verne		Côté pair du n° 108 au n° 114		
Quai de Clichy		N° 1		
Rue Bardin		Côté pair du n° 104 au n° 128		
Rue d'Alsace		Côté impair du n° 1 au n° 15	Côté pair du n° 2 au n° 98	
Rue du 18 juin 1940		Côté pair du n° 78 au n° 80		
Rue du Général Roguet		Côté pair du n° 2 au n° 98		
Rue du Landy		N° 47		
Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny		N° 58		
Rue du Professeur René Leriche		Côté pair du n° 22 au n° 32		
Rue Jean Walter		Côté pair du n° 2 au n° 16		
Rue Léon Blum		N° 3		
Rue Villeneuve		Côté impair du n° 27 au n° 33 quater		
Rue Villeneuve		Côté impair du n° 47 au n° 61		

## CLICHY-LA-GARENNE – Composition des bureaux de vote

<b>BUREAU DE VOTE N°24</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE ANNIE FRATELLINI</b>		
<b>29 avenue Claude Debussy</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée Paul Signac	Du n° 1 au n° 18	
Allées de l'Europe	Côté pair du n° 2 au n° 6	
Avenue Claude Debussy	Côté impair du n° 1 au n° 15	
Boulevard du Général Leclerc	Côté pair du n° 116 au n° 150	
Quai de Clichy	Côté pair du n° 130 au n° 156	
Quai Eric Tabarly	Du n° 1 à la fin	
Rue des Frères Lumières	Côté impair du n° 1 au n° 99	Côté pair du n° 2 au n° 16
Rue du Général Roguet	Côté pair du n° 114 à la fin	
Rue Georges Seurat	Côté impair du n° 1 au n° 13	
Rue Pierre Dac	Du n° 1 au n° 13	
<b>BUREAU DE VOTE N°25</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE ANNIE FRATELLINI</b>		
<b>29 avenue Claude Debussy</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Allée Paul Signac	Du n° 19 au n° 21	
Allées de l'Europe	Côté pair du n° 8 au n° 98	
Avenue Claude Debussy	Du n° 16 au n° 35	
Boulevard du Général Leclerc	N° 100	
Quai de Clichy	Côté pair du n° 158 au n° 202	
Rue des Trois Pavillons	Côté impair du n° 1 au n° 99	
Rue du Général Roguet	Côté impair du n° 95 au n° 119	
Rue Georges Seurat	Côté pair du n° 2 au n° 12	
Rue Jean Walter	Côté impair du n° 5 au n° 11	Côté pair du n° 2 au n° 18
Rue Marc Bloch	Côté impair du n° 1 au n° 11	Côté pair du n° 2 au n° 6
Rue Pierre	Côté impair du n° 1 à la fin	
<b>BUREAU DE VOTE N°26</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE PASTEUR MIXTE A</b>		
<b>4 rue Ferdinand Buisson</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Boulevard Victor Hugo	Côté impair du n° 1 au n° 3	
Passage Berthier	Du n° 1 au n° 99	
Passage des Chasses	Côté impair du n° 1 au n° 99	
Passage du Puits Bertin	Côté impair du n° 1 au n° 31	Côté pair du n° 2 au n° 98
Quai de Clichy	Côté pair du n° 2 au n° 12	
Route d'Asnières	Côté impair du n° 1 au n° 25	Côté pair du n° 2 au n° 38
Rue Castérès	Côté impair du n° 1 au n° 49	
Rue de Neuilly	Côté impair du n° 1 au n° 5	Côté pair du n° 2 au n° 40
Rue du Bac d'Asnières	Côté impair du n° 1 au n° 39	
Rue Henri Barbusse	Côté impair du n° 1 au n° 29	
Rue Petit	Côté impair du n° 1 au n° 39	Côté pair du n° 12 au n° 40
Rue Pierre Bérégovoy	Côté pair du n° 2 au n° 10	
Villa Emile	Du n° 1 au n° 99	
<b>BUREAU DE VOTE N°27</b>		
<b>Lieu de vote : ECOLE PASTEUR MIXTE B</b>		
<b>2 rue Ferdinand Buisson</b>		
<b>Nom de la rue</b>	<b>N° dans la rue</b>	
Rue Castérès	Côté pair du n° 30 au n° 98	
Rue de l'Abreuvoir	Côté impair du n° 1 au n° 11	Côté pair du n° 2 au n° 18
Rue de l'Ancienne Mairie	Côté impair du n° 1 au n° 11	
Rue de l'Avenir	Côté pair du n° 26 au n° 38	
Rue de Neuilly	Côté impair du n° 47 au n° 67	Côté pair du n° 42 au n° 62
Rue de Paris	Côté impair du n° 97 au n° 117	
Rue Ferdinand Buisson	Côté pair du n° 2 au n° 6	
Rue Fernand Pelloutier	Côté impair du n° 1 au n° 13	Côté pair du n° 2 au n° 16
Rue Gesnouin	Côté pair du n° 2 au n° 98	
Rue Médéric	Côté impair du n° 1 au n° 15	
Rue Pasteur	Côté impair du n° 1 au n° 3	Côté pair du n° 2 au n° 14

CLICHY-LA-GARENNE – Composition des bureaux de vote

<b>BUREAU DE VOTE N°28</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE PREVERT</b>	
<b>20-22 rue des Cailloux</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Anatole France	Côté impair du n° 1 au n° 11
Impasse des Cailloux	Du n° 1 au n° 99
Rue Chance Milly	Côté impair du n° 1 au n° 99   Côté pair du n° 2 au n° 38
Rue de Paris	Côté impair du n° 1 au n° 13
Rue des Cailloux	Côté impair du n° 1 au n° 13   Côté pair du n° 2 au n° 98
Rue Henri Barbusse	Côté pair du n° 2 au n° 4
Rue Marcel Paul	Du n° 1 à la fin
<b>BUREAU DE VOTE N°29</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE PREVERT</b>	
<b>20-22 rue des Cailloux</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Anatole France	Côté pair du n° 2 au n° 18   Côté pair du n° 26 au n° 32
Cité Jouffroy Renault	Du n° 1 au n° 99
Rue de Paris	Côté impair du n° 15 au n° 45
Rue des Cailloux	Côté impair du n° 15 au n° 39
<b>BUREAU DE VOTE N°30</b>	
<b>Lieu de vote : MAIRIE DE CLICHY</b>	
<b>80 boulevard Jean Jaurès</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Anatole France	Côté impair du n° 13 au n° 23   Côté pair du n° 20 au n° 24
Cité Nouvelle	Du n° 1 au n° 99
Rue Bertrand Sinchollé	Du n° 1 au n° 99
Rue Castérés	Côté pair du n° 2 au n° 28
Rue Chance Milly	Côté pair du n° 40 au n° 52
Rue de Paris	Côté impair du n° 47 au n° 95
Rue Germaine Dir	Du n° 1 au n° 99
Rue Henri Barbusse	Côté impair du n° 53 au n° 69   Côté pair du n° 6 au n° 34
Rue Huntziger	Du n° 1 au n° 15
<b>BUREAU DE VOTE N°31</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE GUSTAVE EIFFEL</b>	
<b>6 rue Gustave Eiffel</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Passage Emile Bernard	Du n° 1 à la fin
Quai de Clichy	Côté pair du n° 14 au n° 44
Rue Camille Claudel	Du n° 1 au n° 999
Rue du Bac d'Asnières	Côté pair du n° 2 au n° 98
Rue Fournier	Côté impair du n° 1 au n° 7 et du n° 17 au n° 21
Rue Gustave Eiffel	Côté impair du n° 1 au n° 99   Côté pair du n° 2 au n° 12
Rue Pierre Bérégovoy	Côté impair du n° 1 au n° 25
<b>BUREAU DE VOTE N°32</b>	
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE PASTEUR</b>	
<b>6 rue Ferdinand Buisson</b>	
Nom de la rue	N° dans la rue
Impasse Passoir	Du n° 1 au n° 99
Passage des Chasses	Côté pair du n° 2 au n° 98
Rue de l'Avenir	Côté impair du n° 21 au n° 41
Rue de Neuilly	Côté impair du n° 7 au n° 45
Rue Ferdinand Buisson	Côté impair du n° 1 au n° 21   Côté pair du n° 8 au n° 20
Rue Fernand Pelloutier	Côté impair du n° 15 au n° 99   Côté pair du n° 18 au n° 34
Rue Gesnouin	Côté impair du n° 1 au n° 17
Rue Geulin	Côté impair du n° 1 au n° 99   Côté pair du n° 2 au n° 8
Rue Jeanne d'Asnières	Du n° 1 au n° 99
Rue Médéric	Côté impair du n° 17 au n° 21
Rue Pasteur	Côté impair du n° 5 au n° 13
Rue Petit	Côté pair du n° 2 au n° 10
Rue Pierre Bérégovoy	Côté pair du n° 12 au n° 56
Rue Valiton	Côté impair du n° 1 au n° 27   Côté pair du n° 2 au n° 34

CLICHY-LA-GARENNE – Composition des bureaux de vote

<b>BUREAU DE VOTE N°33</b>			
<b>Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE FOURNIER</b>			
<b>11 rue Fournier</b>			
Nom de la rue	N° dans la rue		
Quai de Clichy	Côté pair du n° 46 au n° 48		
Rue des Droits de l'Homme	Du n° 1 au n° 99		
Rue des Teinturiers	Du n° 1 au n° 99		
Rue du Port	Côté impair du n° 1 au n° 3		Côté pair du n° 2 au n° 6
Rue Fournier	Côté impair du n° 9 au n° 13	Côté impair du n° 23 au n° 29	Côté pair du n° 2 au n° 98
Rue Georges Quiclet	Du n° 1 au n° 99		
Rue Gustave Eiffel	Côté pair du n° 14 au n° 98		
Rue Médéric	Côté impair du n° 23 au n° 99		
Rue Pierre Bérégovoy	Côté impair du n° 27 au n° 39		

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

## PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial  
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie  
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture  
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

**Directeur de la publication :**

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>